

Diagnostic de bâtiments ciblé sur les chauves-souris EPGE : Mission de génie et d'ingénierie écologique

Objet	CR Visite Biotope - 2023
Lieu	Contrexéville (88)
Marché	Accord cadre : Mission de génie et d'ingénierie écologique
Dates de l'expertise	12/06/2023
Conditions météorologiques	Autour de 23°C. Ciel totalement dégagé
Intervenant et rédacteur Biotope	Thomas ROUSSEL et Mathilde POIROT
Diffusion du CR	Vincent BERNIER (EPFGE)
CR rédigé et diffusé le :	14/06/2023

Le compte-rendu de l'expertise du site est présenté ci-après. Le site est localisé au 207 rue de la Division Leclerc à Contrexéville (88). L'expertise a été réalisée par Biotope le 12 juin 2023 et a ciblé les chauves-souris.

Biotope reste à disposition de l'EPFGE si besoin de préciser des points de ce compte-rendu.

Biotope a donc procédé à une expertise poussée au sein des bâtiments et pièces du site, ciblée sur les chauves-souris, après des passages en automne et en hiver 2023 qui avaient permis de détecter du guano (amas d'excréments de chauves-souris) dans le grenier du bâtiment principal.

Toutes les pièces des bâtiments ont été prospectées de manière minutieuse à vue, mais aussi à l'aide d'un détecteur à ultrasons (microphone à ultrasons u384 Pettersson). Nous avons fait exprès de faire beaucoup de bruit et des vibrations afin de provoquer d'éventuelles réactions sonores de chauves-souris.

A. Observations

Aucun individu de chauves-souris n'a été observé ni détecté.

Depuis nos précédentes visites de 2022, aucun guano frais n'a été observé au sein du grenier ni dans les autres pièces. Le site n'a donc pas été utilisé par des chauves-souris depuis plus de 6 mois.

Remarque : toutes les fenêtres de l'atelier situé au rez-de-chaussée (à l'arrière du bâtiment principal – voir photo ci-dessous) et la porte du sous-sol ont aussi bien été occultées et refermées, empêchant toute entrée de la faune.





B. Conclusion

Il semble donc qu'aucune chauve-souris ne soit présente actuellement et depuis au moins 6 mois au sein de ce site.

C. Recommandations

Afin d'empêcher toute réinstallation, même temporaire de chauves-souris au sein du site, nous recommandons de refermer très rapidement toutes les ouvertures favorables au passage de chauves-souris (fenêtres et surtout le vasistas manquant au niveau de la toiture – voir photo ci-dessous).



La réalisation d'un dossier de demande de dérogation dans le cadre du futur chantier de déconstruction du bâtiment ne semble plus nécessaire.